



breakawaytours.com

Téléphone : 1-800-465-4257 • 416-915-9880 Télécopieur : 416-915-9881

RÉSERVEZ EN LIGNE!

CODE DE RÉSERVATION : \_\_\_\_\_

# FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Clarica Centre West Tower  
3300 Bloor St. West Suite 1800  
Toronto, Ontario, Canada  
M8X 2X2

Si vous RÉSERVEZ EN LIGNE, il n'est PAS nécessaire d'ACQUITTER les FRAIS DE TRAITEMENT

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PASSAGER – VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT

M.  MME.  NOM: \_\_\_\_\_

(VEUILLEZ INDIQUER VOTRE PRÉNOM ET VOTRE NOM TEL QU'ILS APPARAISSENT SUR VOTRE PASSEPORT OU CERTIFICAT DE NAISSANCE)

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ PROVINCE/ÉTAT : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ ANNÉE SCOLAIRE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aa) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

TÉL. RÉS. ( ) \_\_\_\_\_ CELLULAIRE ( ) \_\_\_\_\_

### IMPORTANT!

VEUILLEZ NOUS INDIQUER UNE ADRESSE DE COURRIEL VALIDE. TOUTE LA CORRESPONDANCE CONCERNANT LE VOYAGE VOUS SERA ENVOYÉE PAR COURRIEL.

COURRIEL : \_\_\_\_\_

## PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

TOUS LES PASSAGERS DOIVENT NOUS INDIQUER LE NOM D'UNE PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE MÉDICALE À DESTINATION. LES PASSAGERS AGÉS DE MOINS DE 18 ANS DOIVENT INDIQUER LES COORDONNÉES D'UN PARENT OU DE LEUR TUTEUR DÛMENT NOMMÉ.

NOM : \_\_\_\_\_

LIEN DE PARENTÉ : \_\_\_\_\_

TÉL. RÉS. ( ) \_\_\_\_\_ CELLULAIRE # ( ) \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS SUR LE GROUPE

NOM DE L'ÉCOLE (s'il y a lieu): \_\_\_\_\_

REPRÉSENTANT(S) : \_\_\_\_\_

## ASSURANCE-VOYAGE FACULTATIVE

BREAKAWAY TOURS CONSEILLE VIVEMENT À TOUS LES PASSAGERS D'ACHETER UNE ASSURANCE-VOYAGE. NOUS VOUS OFFRONS UNE COUVERTURE COMPLÈTE COMPRENANT L'ANNULATION DU VOYAGE, LES SOINS MÉDICAUX D'URGENCE ET LA PERTE DES BAGAGES. CETTE ASSURANCE FACULTATIVE DOIT ÊTRE ACHETÉE AU MOMENT DE LA RÉSERVATION. SI VOUS OMETTEZ DE REFUSER CETTE ASSURANCE, VOUS SEREZ FACTURÉ AUTOMATIQUÉMENT POUR CELLE-CI. L'ASSURANCE-VOYAGE DE BREAKAWAY TOURS EST SOUSCRITE PAR AIG TRAVEL GUARD CANADA, 1-866-878-0191.

NOMBRE DE JOURS	VOYAGE DE MOINS DE 750 \$	VOYAGE DE 750 \$ - 1 500 \$	VOYAGE DE PLUS DE 1 500 \$
1-3	\$20	\$79	\$99
4-6	\$29	\$79	\$99
7-10	\$35	\$79	\$99

J'ACCEPTÉ L'ASSURANCE-VOYAGE COMPLÈTE

JE REFUSE L'ASSURANCE-VOYAGE COMPLÈTE

SIGNATURE DU PASSAGER \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU PARENT/TUTEUR DÛMENT NOMMÉ \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGE

DESTINATION: \_\_\_\_\_

DATE DE DÉPART : \_\_\_\_\_

HÔTEL/CENTRE DE VILLÉGIATURE: \_\_\_\_\_

CHOIX D'OCCUPATION DE LA CHAMBRE 5  4  3  2  AUTRE \_\_\_\_\_ \$

SOUS-TOTAL \_\_\_\_\_ \$

ASSURANCE COMPLÈTE (doit être payée au moment de la réservation) \_\_\_\_\_ \$

AUTRE : \_\_\_\_\_ \$

TAXES APPLICABLES (TPS, TVH, taxes de départ, etc.) \_\_\_\_\_ \$

FRAIS DE TRAITEMENT (ne s'appliquent PAS aux réservations EN LIGNE) **9,00** \$

COÛT TOTAL DU VOYAGE \_\_\_\_\_ \$

## LISTE DES COMPAGNONS DE CHAMBRE

Veuillez indiquer ci-dessous votre choix de compagnons de chambre. Les places ne sont réservées qu'à ceux qui ont acquittés le coût du voyage. Si l'un de vos compagnons de chambre annule son voyage, un tarif d'occupation inférieur sera facturé.

1. \_\_\_\_\_ 3. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_ 4. \_\_\_\_\_

5. \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT

TOUS LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE ÉTABLIS À L'ORDRE DE BREAKAWAY TOURS. VEUILLEZ INSCRIRE SUR TOUS LES CHÈQUES OU MANDATS, LE NOM DU PASSAGER ET DE SON ÉCOLE. NE PAS ENVOYER D'ESPÈCES.

MÉTHODE DE PAIEMENT :  CHÈQUE  MANDAT  CARTE DE CRÉDIT

MONTANT DU DÉPÔT INITIAL: \_\_\_\_\_ \$  
(Les dépôts sont ni remboursables, ni transférables)

## RENSEIGNEMENTS SUR LA CARTE DE CRÉDIT

VISA  MASTERCARD

No DE CARTE DE CRÉDIT: \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIR: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

NOM DU TITULAIRE DE LA CARTE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : ( ) \_\_\_\_\_

J'AUTORISE BREAKAWAY TOURS, PAR LA PRÉSENTE, À PRÉLEVER DE MA CARTE DE CRÉDIT CI-DESSUS, LA SOMME DE \_\_\_\_\_ \$.

J'AUTORISE BREAKAWAY TOURS, PAR LA PRÉSENTE, À PRÉLEVER DE MA CARTE DE CRÉDIT CI-DESSUS, LA SOMME DE \_\_\_\_\_ \$ TOUTS LES MOIS. LE SOLDE FINAL SERA PORTÉ AU COMPTE 90 JOURS AVANT LA DATE DE DÉPART.

SIGNATURE DU TITULAIRE DE CARTE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

## TERMES ET CONDITIONS

VEUILLEZ LIRE LES MODALITÉS SUIVANTES AVANT DE SIGNER CE FORMULAIRE DE RÉSERVATION.

CE FORMULAIRE DE RÉSERVATION, AINSI QUE LE DÉPÔT INITIAL CI-JOINT, CONFIRMENT L'INTÉRÊT DU PASSAGER (DONT LE NOM EST INDIQUÉ CI-DESSUS) À VOYAGER AVEC BREAKAWAY TOURS. UNE CONFIRMATION SERA ÉMISE SUR RÉCEPTION DE CE FORMULAIRE DE RÉSERVATION. LE PAIEMENT FINAL EST DÛ 90 JOURS AVANT LA DATE DE DÉPART DANS LE CAS D'UN VOL ET 60 JOURS AVANT LE DÉPART DANS LE CAS D'UN VOYAGE EN AUTOBUS. LA RÉSERVATION SERA ANNULÉE SI NOUS N'AVONS PAS REÇU LE PAIEMENT À LA DATE INDIQUÉE DANS LE CALENDRIER DE PAIEMENTS. LE PASSAGER POURRA RÉTABLIR SA RÉSERVATION MOYENNANT DES FRAIS DE 25 \$ POUR L'AUTOBUS ET L'HÔTEL, ET DE 100 \$ POUR L'AVION, SOUS RÉSERVE DES PLACES DISPONIBLES. DES FRAIS D'ADMINISTRATION S'APPLIQUERONT À TOUS LES CHANGEMENTS DE NOM. LES CHANGEMENTS DE NOM SONT INTERDITS À MOINS DE 30 JOURS DU DÉPART. DES FRAIS DE 30 \$ SERONT EXIGÉS POUR LES CHÈQUES SANS PROVISION. DES FRAIS D'OCCUPATION INFÉRIEURS PEUVENT S'APPLIQUER SI UNE OCCUPATION INFÉRIEURE EST CHOISIE. BREAKAWAY TOURS ET SES EMPLOYÉS NE PEUVENT ASSURER LA SURVEILLANCE DES VOYAGEURS. LES ÉLÈVES SONT RESPONSABLES DE LEURS ACTIONS. CE VOYAGE N'EST PAS APPROUVÉ PAR L'ÉCOLE. SI UN ÉLÈVE EST ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS AU MOMENT DE SIGNER CE FORMULAIRE DE RÉSERVATION, UN PARENT OU SON TUTEUR DÛMENT NOMMÉ DOIT ÉGALEMENT LE SIGNER ET ACCEPTER LES MODALITÉS DE CE CONTRAT. VEUILLEZ LIRE LES MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES AU VERSO DE CE FORMULAIRE DE RÉSERVATION.

JE DÉCLARE AVOIR LU, COMPRIS ET ACCEPTÉ LES MODALITÉS ÉNONCÉES AU RECTO ET AU VERSO DE CE FORMULAIRE DE RÉSERVATION.

SIGNATURE DU PASSAGER \_\_\_\_\_ SIGNATURE DU PARENT/TUTEUR DÛMENT NOMMÉ \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

# CONDITIONS ET EXCLUSIONS COMPRISES DANS LE CONTRAT DE RÉSERVATION

**BREAKAWAY TOURS**, une division de **BOSS TOURS NORTH AMERICA INC.**, et ses représentants, (ci-après désignés « Breakaway Tours »), agissent uniquement comme agent des fournisseurs d'hébergement et autres services (ci-après désignés « fournisseurs ») pour le voyage. La réservation d'un voyage auprès de Breakaway Tours comporte un contrat entre le signataire de ce formulaire de réservation (ci-après désigné « passager »), et lorsque le passager a moins de 18 ans, le contrat doit être signé par le parent ou le tuteur dûment nommé de l'enfant, et les fournisseurs. Les fournisseurs sont des parties indépendantes sur lesquelles Breakaway Tours n'a aucune autorité. Les services de voyage et autres services fournis sont assujettis aux conditions imposées par les fournisseurs, et leur responsabilité se limite aux tarifs, conditions de transport, billets et coupons, et ententes et conventions internationales. Le passager reconnaît et accepte que Breakaway Tours ne peut être tenue responsable de quelconque façon en cas de blessures, dégâts matériels, irrégularités d'exploitation, perte de temps ou perte de biens causés par une action, une omission ou la négligence d'un transporteur aérien, une entreprise d'autocar, un hôtel ou tout autre fournisseur relativement au voyage. En outre, le passager reconnaît et accepte que Breakaway Tours ne peut être tenue responsable de quelconque façon en cas de blessures, dégâts matériels ou perte suite à un vol. Un accident ou un bris mécanique durant le voyage. Le passager qui réserve un voyage par l'entremise de Breakaway Tours reconnaît et comprend que le voyage et les activités qui s'y rattachent ne constituent **PAS UN VOYAGE SUPERVISÉ PAR L'ÉCOLE. LES EMPLOYÉS DE BREAKAWAY TOURS NE SONT PAS DES CHAPERONS. L'autorisation et la signature d'un parent/tuteur dûment nommé est obligatoire si le passager est âgé de moins de 18 ans.**

**DOCUMENTATION** : il incombe au passager de déterminer les documents exigés lors d'un voyage à l'extérieur de son pays d'origine. Dans l'éventualité où le passager n'obtiendrait pas les documents exigés, celui-ci pourrait se voir refuser l'embarquement par le transporteur ou l'admission dans le pays de destination. L'admission dans un pays étranger peut être refusée même si les renseignements exigés et les documents de voyage sont adéquats. Aucun remboursement ne sera émis si l'embarquement ou l'admission est refusé en raison de documents manquants ou perdus. Le cas échéant, le passager doit acquitter les frais inhérents à un retour hâtif à la maison ou vers le point de départ d'origine. **Les passagers âgés de moins de 18 ans qui voyagent à l'extérieur de leur pays d'origine peuvent soumettre une demande de lettre notariée les autorisant à voyager.**

**AVIS AUX PASSAGERS** : les passagers doivent être au courant des diverses coutumes, normes et conditions d'utilisation des services publics, services d'hébergement et autres services en vigueur à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

**POLITIQUE SUR L'OCCUPATION DE LA CHAMBRE** : il incombe à chaque passager de trouver ses propres compagnons de chambre selon les modalités tarifaires spécifiées. Breakaway Tours n'est pas responsable du jumelage des compagnons de chambre. Dans l'éventualité où l'annulation d'un ou plusieurs passagers modifierait le type d'occupation et le tarif correspondant pour les autres passagers, ceux-ci doivent acquitter le tarif d'occupation confirmée, ex., si vous avez réservé une chambre pour quatre (4) personnes et que l'une d'entre elles annule sa réservation, vous devez acquitter le tarif triple. Les chambres sont aménagées selon les combinaisons suivantes, selon l'occupation : un très grand lit, un grand lit, un lit double, deux lits doubles, un sofa-lit, un lit pliant sur roulettes, un lit simple ou un matelas pneumatique.

**HAUSSE DE TARIF** : les tarifs annoncés sont déterminés selon des coûts fixes au moment d'imprimer la brochure. Ces coûts dépendent du prix du carburant, du taux de change et autres facteurs. Dans l'éventualité d'une hausse de ces coûts, Breakaway Tours se réserve le droit d'augmenter le tarif. Si le coût total des services de voyage augmente et la hausse cumulative, à l'exception de toute hausse causée par une augmentation de la taxe de vente ou de la taxe sur les produits et services, est supérieure à 7 pour cent, le client peut annuler le contrat et obtenir un remboursement complet. Nous ferons tous les efforts nécessaires pour vous informer de toute hausse de tarif au moins 15 jours avant la date de votre départ.

**DÉPÔT DE GARANTIE/SÉCURITÉ** : dans certaines villes, certains hôtels exigent un dépôt de garantie. Le cas échéant, le dépôt de garantie est versé à l'hôtel au moment de l'arrivée, et doit être remboursé par l'hôtel au moment du départ, et non par Breakaway Tours. Le dépôt de garantie/sécurité est remboursable si et seulement si aucun dommage n'a été constaté dans le chambre des passagers et/ou les aires communes de l'hôtel ou du condo, et/ou l'autobus. Le remboursement sera émis à la fin du voyage. Les passagers de chaque chambre sont responsables des dommages causés dans leurs chambres respectives, ainsi que de toutes sommes non acquittées pour le service aux chambres. Par aires communes on entend les corridors, les cages d'escaliers, les ascenseurs, les halls d'entrée, etc. Le montant des dommages aux aires communes sera acquitté par l'ensemble des voyageurs, à moins qu'on ait identifié les passagers responsables. Dans l'éventualité où des mesures de sécurité supplémentaires s'avèreraient nécessaires, les frais seront acquittés avec le dépôt de garantie. Les hôtels/motels/condos peuvent également tenir le groupe responsable si les procédures de nettoyage sont excessives.

**LETTRE DE CONDUITE** : vous devez signer une lettre de conduite avant le départ. Celle-ci énonce les attentes de Breakaway Tours et de ses fournisseurs envers vous durant le voyage. Ce sont des règles de sens commun, mais certaines personnes doivent être surveillées davantage. Tout comportement inacceptable peut entraîner l'expulsion du voyage. Les passagers expulsés du voyage pour quelque motif que ce soit doivent acquitter les frais inhérents au retour à la maison. Pour obtenir une copie de la lettre de conduite, veuillez contacter notre bureau au 416-915-9880. Breakaway Tours se réserve le droit de refuser ou d'expulser tout passager en tout temps avant ou pendant le voyage, et ce, pour quelque motif que ce soit. Un passager refusé ou expulsé du voyage n'aura pas droit à un remboursement, et sera responsable de tous les préparatifs et coûts du retour à la maison.

**ASSURANCE** : Breakaway Tours recommande vivement aux voyageurs de se procurer une assurance-voyage complète. Breakaway Tours offre une assurance complète souscrite par AIG Travel Guard Canada. L'assurance est non remboursable et non transférable. Si le passager refuse l'assurance, une signature datée doit être fournie. Si vous avez besoin d'aide pour soumettre une réclamation avant d'avoir acquitté la totalité des coûts du voyage, veuillez appeler directement Breakaway Tours. Si vous avez déjà acquitté la totalité des coûts du voyage, veuillez contacter AIG Travel Guard Canada au 1-866-878-0191, et dites-leur que vous êtes passager de Breakaway Tours, en indiquant le code de produit 800213. Breakaway Tours ne peut être tenue responsable des réclamations refusées par AIG Travel Guard Canada. Si vous ne refusez pas par écrit l'assurance, elle sera automatiquement ajoutée à votre réservation, et vous serez facturé. La liste des frais admissibles comprend, entre autres : frais d'annulation avant le départ, interruption du voyage, frais d'hospitalisation, bagages, effets personnels, frais remboursables, retour du véhicule, transport de la famille, décès après le départ et prestations en cas d'accident. Ceci n'est pas une police d'assurance. Les modalités et restrictions détaillées sont indiquées sur le certificat d'assurance au [www.breakawaytours.com/forms](http://www.breakawaytours.com/forms).

**BAGAGES NON RÉCLAMÉS** : tout article perdu ou non réclamé remis à Breakaway Tours sera conservé par Breakaway Tours pendant les 14 jours suivant la date de retour de votre voyage. Après ce délai de 14 jours, tout article non réclamé sera remis à un organisme de bienfaisance. Les frais d'expédition d'un article perdu ou volé doivent être acquittés en totalité par le passager.

**ANNULATION DU VOYAGE PAR LE PASSAGER** : tous les dépôts sont non remboursables et non transférables. Si un passager décide d'annuler un voyage en autobus au moins 60 jours avant la date de départ, il a droit uniquement à un remboursement pour les paiements supérieurs à 150 \$. Si un passager décide d'annuler un voyage en avion au moins 90 jours avant la date de départ, il a droit uniquement à un remboursement pour les paiements supérieurs à 600 \$. Aucun remboursement ne sera émis en cas d'annulation dans les 90 jours précédant la date de départ d'un vol ou les 60 jours précédant la date de départ d'un voyage en autobus ne sont pas remboursables.

**ANNULATION DU VOYAGE PAR BREAKAWAY TOURS** : Breakaway Tours se réserve le droit d'annuler n'importe quel voyage à sa discrétion. En cas d'annulation, Breakaway Tours n'assume aucune responsabilité autre que le remboursement de la somme versée par le passager, qui fait fu règlement complet. Breakaway Tours ne peut garantir les conditions météorologiques, et ne peut être tenue responsable de l'interruption totale ou partielle des services relatifs à un voyage, que ce soit en raison des intempéries ou de tout autre motif, et Breakaway Tours se réserve expressément le droit de modifier la destination du voyage si elle le juge nécessaire, avec ou sans préavis au passager.

**DROIT À LA VIE PRIVÉE** : toute photo ou bande vidéo promotionnelle prise par Breakaway Tours ou autres parties travaillant avec Breakaway Tours (y compris les passagers) durant le voyage devient la propriété de Breakaway Tours, et peut être utilisée ou divulguée, et le passager consent à son usage et à sa divulgation à des fins promotionnelles futures. Le passager consent également à l'usage et à la divulgation de tous renseignements personnels obtenus à son sujet (à l'exception de ce qui concerne le paiement) afin de permettre à Breakaway Tours ou à ses partenaires promotionnels d'informer les passagers des événements et promotions en vigueur et à venir. Pour de plus amples renseignements concernant la protection des renseignements personnels, veuillez consulter la politique sur la vie privée de Breakaway Tours au [www.breakawaytours.com/privacypolicy](http://www.breakawaytours.com/privacypolicy).

**PLAINTES** : si le passager éprouve des difficultés avec les services offerts ou relativement à son voyage à la destination désignée, le passager doit contacter le personnel de Breakaway Tours qui s'efforcera de corriger le problème. Si le problème ne peut être résolu à destination, le passager doit faire parvenir une plainte écrite à Breakaway Tours dans les 14 jours suivant le retour de voyage du passager. Toute plainte reçue après ce délai sera retournée au passager sans avoir été traitée.

**MODIFICATIONS DE L'HÉBERGEMENT** : nous ferons les efforts nécessaires pour que l'hébergement compris dans le prix du voyage vous soit fourni tel qu'annoncé. Breakaway Tours se réserve le droit de remplacer un type d'hébergement par un autre de qualité supérieure. Comme Breakaway Tours n'a aucun contrôle sur la gestion des hôtels et des centres de villégiature, elle ne peut être tenue responsable en cas d'interruption ou d'indisponibilité de certains services promis.

**CONSTRUCTION OU RÉNOVATION** : le passager convient que l'hôtel ou autre lieu d'hébergement choisi et confirmé par Breakaway Tours pour le voyage peut faire l'objet de rénovations ou d'activités de construction durant le voyage du passager. Le passager accepte qu'il ne puisse obtenir de remboursement ou de rabais dans une telle éventualité.

**RESPONSABILITÉS DE BREAKAWAY TOURS** : une fois que le voyage a débuté, Breakaway Tours ne peut assumer la responsabilité de quelconque remboursement, perte, frais ou dépense causé par une blessure, un accident ou un décès, une perte, l'endommagement ou un retard touchant les bagages ou autres biens, une irrégularité d'exploitation causant un retard, une déception, du stress, de la frustration, une perte de jouissance de la vie ou une perte de jouissance du voyage, suite à l'un des événements suivants : a) faute ou omission de la part de quelconque partie ; b) bris mécanique, acte du gouvernement, guerre, terrorisme, révolution, catastrophe atmosphérique, intempéries, grève ou quarantaine imposée par le service d'hygiène publique ou toute autre action indépendante de la volonté de Breakaway Tours ; c) omission du passager de fournir la documentation nécessaire au voyage vers son pays d'origine et en provenance de celui-ci ; d) accès refusé à l'avion en raison d'une contrevention aux règles de transport de la ligne aérienne ; e) détention par le gouvernement, un organisme de sécurité ou un organisme chargé de l'application de la loi ; f) escale manquée par le passager, ou omission de suivre les consignes de Breakaway Tours ou de ses représentants ; g) nécessité de modifier l'itinéraire ou de remplacer l'hôtel ou des services, pourvu que Breakaway Tours prenne les mesures nécessaires pour offrir des services et un hôtel comparables. Aucun remboursement ne sera émis pour les services aériens ou de voyage non utilisés.

**RENONCIATION ET INDEMNISATION** : en tenant compte du fait que Breakaway Tours accepte ce formulaire de réservation pour ce voyage ainsi que toute activité qui s'y rattache, le passager (et dans le cas d'un passager âgé de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur dûment nommé du passager) dégage à tout jamais de toute responsabilité Breakaway Tours, ses dirigeants, cadres, employés, bénévoles, successeurs, ayants droits, représentants et fournisseurs contre toutes réclamations, frais, dépenses et requêtes suite à un décès, une blessure, une perte ou des dommages touchant sa personne ou ses biens, et causés dans la cadre du voyage ou de toute activité qui s'y rattache, nonobstant que ceci ait occasionné par une action ou une omission d'agir, y compris sans limitation, négligence de Breakaway Tours et de l'un ou plusieurs de ses dirigeants, cadres, employés, bénévoles, successeurs, ayants droits, représentants et fournisseurs. De même, le passager (et dans le cas d'un passager âgé de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur dûment nommé du passager), indemnise et tient à couvert Breakaway Tours, ses dirigeants, cadres, employés, bénévoles, successeurs, ayants droits, représentants et fournisseurs contre toutes réclamations, frais, dépenses et requêtes suite à un décès, une blessure, une perte ou des dommages touchant sa personne ou ses biens, et causés dans la cadre du voyage ou de toute activité qui s'y rattache, nonobstant que ceci ait occasionné par une action ou une omission d'agir, y compris sans limitation, négligence de Breakaway Tours et de l'un ou plusieurs de ses dirigeants, cadres, employés, bénévoles, successeurs, ayants droits, représentants et fournisseurs. Le passager (et dans le cas d'un passager âgé de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur dûment nommé du passager) consent également à ce que cette renonciation et indemnisation s'applique à ses représentants, héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs et ayants droits.

**INTERPRÉTATION** : ce contrat, sans égard au lieu de son exécution, doit être interprété conformément aux lois de la Province de l'Ontario, au Canada. En cas de litige, le passager (et dans le cas d'un passager âgé de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur dûment nommé du passager) et Breakaway Tours conviennent que toutes les procédures judiciaires doivent entamées et menées dans la ville de Toronto, au Canada. Dans l'éventualité où toute convention, disposition ou modalité de ce contrat serait jugée nulle et inadmissible par un tribunal de juridiction compétente ou autre tribunal, ce contrat de réservation demeurera en vigueur pendant toute la durée prévue, à l'exception de la convention, la disposition ou la modalité jugée nulle et inadmissible, qui elle, sera séparable. La responsabilité de quelconque garantie ou déclaration écrite qui diffère des modalités expressément approuvées par écrit par Breakaway Tours, dont le siège social est situé au 3300 Bloor Street West, Suite 1800, Toronto, Ontario, Canada, ne peut être assumée par Breakaway Tours, et ne fait pas partie de ce contrat. Les dispositions contenues dans les présentes constituent la totalité du contrat entre Breakaway Tours et le passager (et dans le cas d'un passager âgé de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur dûment nommé du passager). Le passager (et dans le cas d'un passager âgé de moins de 18 ans, le parent ou le tuteur dûment nommé du passager), reconnaît par la présente avoir lu ou s'être vu accorder une occasion raisonnable de lire et comprendre ce contrat.